

## Stratégie de réduction des risques du HCR sur la route méditerranée centrale

---

Le HCR propose ici **une stratégie inter-régionale divisée en trois domaines d'action avec des objectifs généraux et des activités ciblées dans les pays d'origine, les pays de transit et les pays européens de destination**. Elle s'inscrit dans le cadre de l'Appel de fonds du HCR pour trouver des alternatives aux voyages migratoires dangereux sur la route de Méditerranée centrale et elle complète le plan d'action régionale du HCR pour les réfugiés et les migrants en Europe et l'Appel supplémentaire concernant la Libye. Elle prend en compte « *l'absence de protection en Libye* » et les défis qui se posent aux systèmes d'asile le long de la route migratoire et dans les pays de destination.

La stratégie vise les personnes venant de pays générant des réfugiés, ainsi que ceux qui pourraient avoir besoin d'une protection internationale une fois arrivés à destination comme les victimes de trafic d'êtres humains et les enfants non accompagnés.

### Chiffres clés de la note

- 98 228 arrivées en Italie par la mer entre janvier et août 2017 par la route de la Méditerranée centrale.
- 2270 décès en mer entre janvier et 2017 en traversant la mer Méditerranée centrale.
- 60% des personnes arrivées en Italie par la mer entre janvier et août 2017 sont d'origine d'Afrique de l'Ouest.
- 14% des personnes arrivées en Italie par la mer entre janvier et août 2017 sont d'origine d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique.

### Afrique subsaharienne

L'objectif est de fournir des moyens pour soutenir l'engagement des parties prenantes dans la protection des personnes relevant de la compétence du HCR avec des activités ciblées dans les pays d'origine (dialogue sur la question de la protection et les facteurs de migration, renforcement des capacités des Etats à assurer l'inscription à l'état civil et à délivrer des documents d'identification et de voyage, soutenir le rapatriement volontaire et la réintégration), ainsi que des activités au sein des pays de transit et de premier asile (renforcement de capacités, appui aux programmes humanitaire et de développement, augmenter les possibilités de recours à des voies d'accès légales sûres en complément de la réinstallation, programmes de sensibilisation et informations sur le danger des routes migratoires, collecte et analyse de données)

### Libye et Afrique du Nord

Le contexte ne permet pas d'améliorer de manière significative l'environnement de protection des réfugiés et des migrants. Les personnes sont hors d'atteinte, détenues dans des centres de rétention officiels et officieux, dans des entrepôts ou des « maisons de transit » contrôlées pas des passeurs ou trafiquants. Le HCR souhaite renforcer les mécanismes de protection et d'assistance à travers le renforcement des mécanismes d'identification des personnes en besoin de protection, améliorer l'accès

aux procédures d'asile et prévenir le refoulement. Il souhaite également renforcer les capacités nationales en formant aux principes de base de la protection et au droit des réfugiés, augmenter l'accès aux centres de détention, élargir le plaidoyer et la sensibilisation auprès de la société civile et augmenter les possibilités de réinstallation.

## Europe

La capacité de réception en Italie est de plus en plus compliquée avec des arrivées importantes jusqu'en juillet. Fin juin, le gouvernement italien a annoncé, qu'en l'absence de plus de solidarité de la part des États européens, il considérerait suspendre le débarquement des personnes sauvées en mer par des organisations ou des agences non italiennes.

Le HCR souhaite notamment soutenir les acteurs concernés à travers la production d'études et d'analyses sur les caractéristiques principales des personnes traversant la Méditerranée centrale, augmenter l'accès sûr et légal à des solutions durables pour les réfugiés, notamment par le biais de la réinstallation.

## Europe et méditerranée

La Méditerranée représente une des priorités du HCR au regard des impératifs humanitaires. Les priorités sont de renforcer la réponse aux opérations de recherche et de sauvetage, contribuer à la formation des garde-côtes concernés, promouvoir le concept de responsabilité partagée dans le cadre de recherche et de sauvetage en mer.

## Toutes les régions

Les priorités sont centrées sur le plaidoyer auprès de l'UE pour une application stricte des lois afin de lutter contre les activités illégales et le démantèlement des réseaux de trafic, et pour garantir une meilleure protection pour les victimes de traite ou risquant le trafic. Les objectifs sont notamment d'inclure les acteurs non gouvernementaux dans les discussions concernant la traite d'êtres humains, de renforcer le partage d'informations et de bonnes pratiques entre les organismes chargés du respect des lois en vigueur, de développer une stratégie de protection et de lutte contre les activités liées à l'exploitation sexuelle.